

Accueil périscolaire 2021/2022



periscolaire@bassussarry.fr

05.59.43.38.35

06.16.75.21.91

Accueil bureau : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Chers parents,

Afin d'inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire pour l'année 2021-2022 merci de retourner le bulletin d'inscription prévu à cet effet dans une des boîtes aux lettres du centre de loisirs ou par mail (periscolaire@bassussarry.fr).

Retour des inscriptions avant le MARDI 31 AOUT 2021

DOSSIER INSCRIPTION

Sans ce bulletin d'inscription, l'enfant ne pourra pas être pris en charge. De plus, la fiche sanitaire de l'enfant devra impérativement être réalisée ou réactualisée durant le mois de septembre (signature, dernier avis d'imposition, attestation d'assurance, vaccins, justificatif de domicile) au bureau du centre de loisirs.

HORAIRES

PERISCOLAIRE MATIN : 7h30 à 8h35

PERISCOLAIRE SOIR : 16h45 à 18h30 (les enfants pourront être récupérés après l'appel à partir de 17h00).

TARIFS



La CAF des
Pyrénées-Atlantiques
accompagne
financièrement
notre structure
(Prestation de Service,
CTG,
Aides à l'investissement)

Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant présent à l'accueil périscolaire

	<i>Domiciliés à Bassussarry</i>		<i>Domiciliés hors Bassussarry</i>	
<u>ABONNEMENTS MENSUELS</u>	*QF < 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF > 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF < 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF > 750 € (Quotient minimum CAF)
ABONNEMENT MATIN	13 €	16 €	14 €	17 €
ABONNEMENT SOIR	15 €	19 €	16 €	20 €
ABONNEMENT MATIN & SOIR	20 €	26 €	21 €	27 €

⇒ Carnet de 10 tickets pour des inscriptions occasionnels : 25 €

ATTENTION !!! Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 à l'accueil périscolaire.

PAIEMENT

Pour les abonnements mensuels, le paiement est à retourner (chèque libellé à l'ordre du trésor public) avant la fin du mois en cours.

Vous pourrez déposer le paiement dans une des deux boîtes aux lettres du Centre de Loisirs située sur le parking de l'école (ALSH) ou à l'entrée du centre de loisirs.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Une autorisation parentale sera nécessaire afin d'autoriser un membre de l'association à récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire afin qu'il puisse participer à des activités culturelles et sportives (tennis, musique, danse...).

Toute sortie de l'enfant sera définitive. L'enfant ne pourra pas être reconduit à l'accueil périscolaire après son activité.

Nous demandons donc aux parents concernés, de télécharger, remplir et retourner par mail le formulaire prévu à cet effet.

LE PORTAIL FAMILLE

Le service enfance jeunesse de la mairie de Bassussarry s'est doté d'un nouveau logiciel commun aux différents services (périscolaire, centre de loisirs, local jeunes et restauration scolaire).

Très pratique, le portail famille vous permettra de planifier les activités et repas de vos enfants en un clic !

Le portail famille est en cours d'élaboration. Dès sa mise en route, une note d'information vous parviendra pour vous présenter l'ensemble des fonctionnalités qui seront à votre disposition avec votre connexion internet.

Retour des inscriptions avant le MARDI 31 AOUT 2021

MAILS à retenir

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : periscolaire@bassussarry.fr

CENTRE DE LOISIRS : alsh@bassussarry.fr

RESTAURATION SCOLAIRE : restauration@bassussarry.fr

